

L'évolution du nombre de ressortissants de l'ONACVG

Mission CGA n°20-120

Actualisation du rapport Tenneroni de juin 2014

demandée par la ministre déléguée

à la suite de la mission conjointe CGA-IGF-IGA de décembre 2019

1. Caractéristiques de la mission
2. Principaux résultats
3. Conséquences et enjeux

Caractéristiques de la mission

- L'objet de la mission n'est pas l'ONACVG, mais ses ressortissants
 - ➔ complémentaire de la mission conjointe IGF-IGA-CGA de 2019
 - ➔ pas lieu à propositions
- Simple actualisation d'un précédent rapport publié en juin 2014
 - ➔ reprise de la méthodologie décrite dans le rapport Tenneroni
 - ➔ affranchie de la préparation d'un prochain COP
 - ➔ temps long (25-30 ans, contre 10 ans pour le rapport Tenneroni)

Méthodologie d'estimation de l'évolution de l'effectif

- De manière générale, la méthode de base consiste à évaluer l'évolution du « stock » de ressortissants en estimant les « flux » annuels nets, ce qui suppose :
 - de consolider l'évaluation du stock actuel ;
 - de déterminer le volume annuel de sorties ;
 - d'estimer le nombre d'entrées chaque année.
- L'estimation de l'évolution du nombre de ressortissants fait appel à des choix méthodologiques spécifiques selon la catégorie considérée en fonction du degré de fiabilité des sources, d'où le choix d'une typologie spécifique.

Méthodologie d'estimation de l'évolution de l'effectif

	Droit	AC	Pensionnés	Extinction	Age	Part 2020	Part 2050
RC	direct	Oui	Oui	Non	>65 ans	39 %	20 %
CC-TRN	direct	Oui	Non	Non	<65 ans	12 %	50 %
CS AC	dérivé	Non	Non	Non	>65 ans	33 %	24 %
PN/OG	direct	Non	Non	Oui	>65 ans	8 %	-
PMI	direct	Non	Oui	Non	Tous âges	6 %	3 %
Ayants cause PMI	dérivé	Non	Oui	Non	Tous âges	2 %	3 %
Autres	mixte	mixte	Non	Oui	>65 ans	1 %	-

Méthodologie d'estimation de l'évolution de l'effectif

- La difficulté majeure de la mission tient dans la fiabilité des sources et la pertinence des hypothèses choisies
- Sources principales:
 - Données budgétaires (source SRE): 3 catégories pensionnées
 - Données ONACVG (source SRE et KAPTA): CC-TRN
 - Rapport Tenneroni (sources diverses): veuves, orphelins, autres
 - TGH05-TGF05 (source INSEE): tables de mortalité prospectives
- Hypothèses:
 - Dans le doute, s'inscrire dans la continuité du rapport Tenneroni
 - Un facteur dimensionnant impossible à anticiper: le niveau d'engagement en OPEX

1. Caractéristiques de la mission
2. Principaux résultats
3. Conséquences et enjeux

Tableau récapitulatif de l'évolution du nombre de ressortissants par grandes catégories (en milliers arrondis)

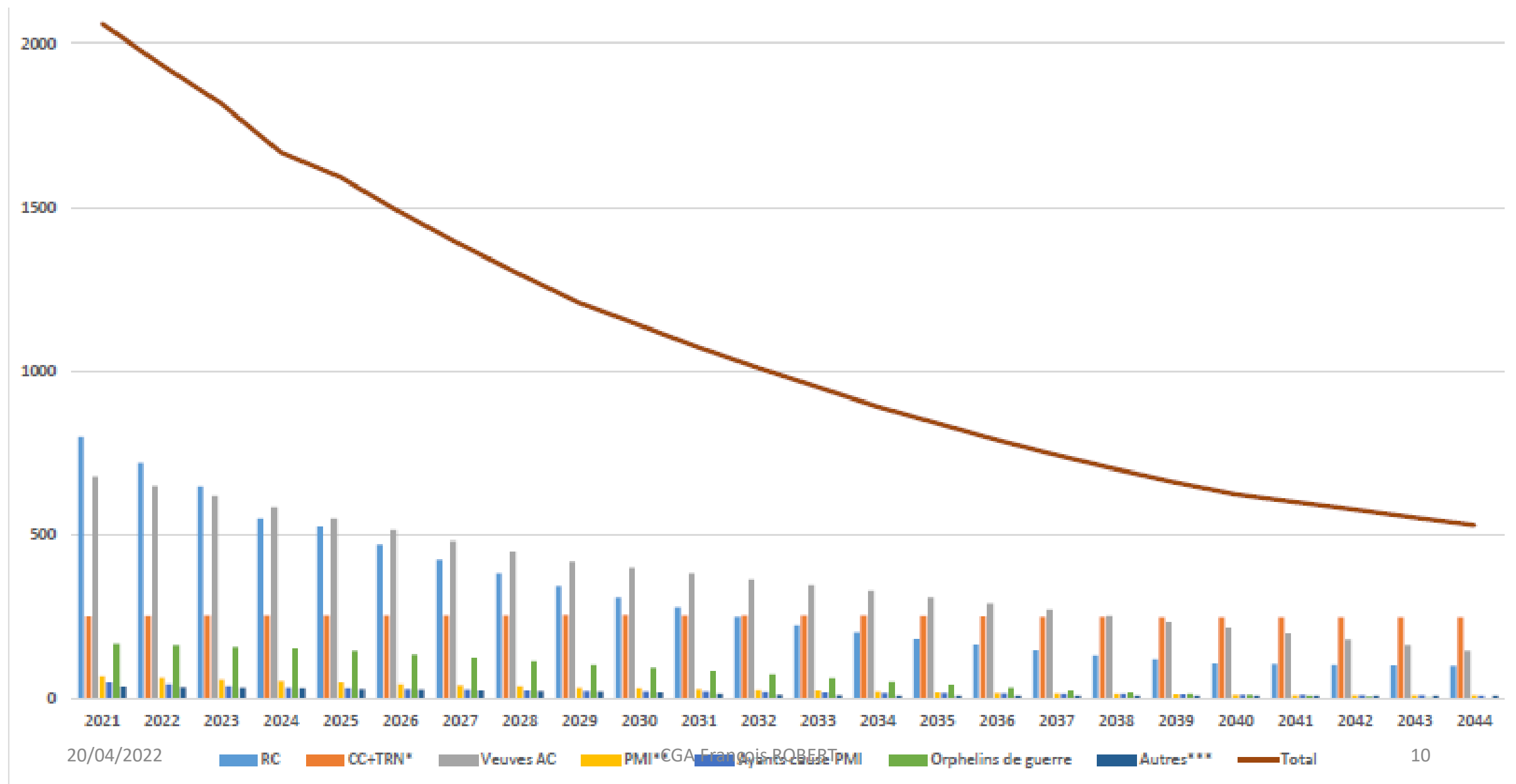
Catégories	2021	2022	2023	2024	2025	2032	2041	2044	2050
RC	800	720	648	550	525	251	106	100	100
CC+TRN*	253	254	255	256	256	256	250	250	250
Veuves AC	680	650	620	585	550	365	200	146	120
PMI**	69	64	59	54	50	28	12	11	10
Ayants cause PMI	50	45	40	35	33	22	13	10	10
Orphelins de guerre	169	164	159	154	146	74	10	3	-
Autres***	39	37	35	33	31	14	10	10	10
Total	2060	1934	1816	1667	1591	1010	601	530	500

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
RC	800	720	648	550	525	472	425	383	344	310
CC+TRN*	253	254	255	256	256	256	256	256	257	257
Veuves AC	680	650	620	585	550	515	482	450	419	401
PMI**	69	64	59	54	50	46	43	40	36	33
Ayants cause PMI	50	45	40	35	33	31	29	27	25	24
Orphelins de guerre	169	164	159	154	146	136	125	115	104	95
Autres***	39	37	35	33	31	29	27	25	23	21
Total	2060	1934	1816	1667	1591	1485	1387	1296	1208	1141
	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040
RC	279	251	226	203	183	165	148	133	120	108
CC+TRN*	256	256	256	256	254	253	252	251	250	250
Veuves AC	383	365	347	329	310	290	272	254	235	217
PMI**	30	28	26	23	21	19	18	16	15	13
Ayants cause PMI	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14
Orphelins de guerre	85	74	63	51	44	35	27	21	16	13
Autres***	17	14	12	10	10	10	10	10	10	10
Total	1073	1010	951	892	841	790	744	701	661	625
	2041	2042	2043	2044						
RC	106	104	102	100						
CC+TRN*	250	250	250	250						
Veuves AC	200	182	164	146						
PMI**	12	12	11	11						
Ayants cause PMI	13	12	11	10						
Orphelins de guerre	10	8	5	3						
Autres***	10	10	10	10						
Total	601	578	553	530						

* sans cumul avec la retraite du combattant ** sans cumul avec un titre de combattant

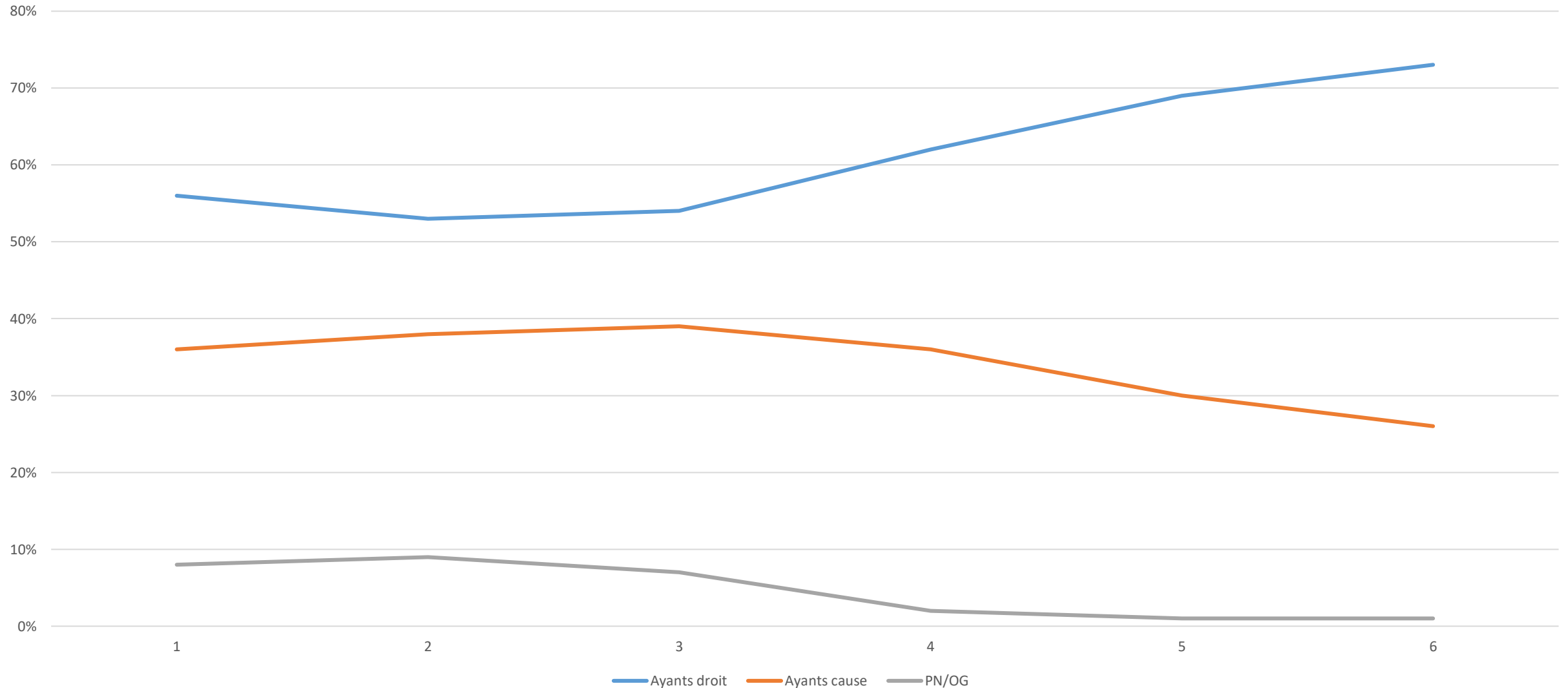
*** autres catégories de ressortissants (nés avant 1945) et leurs conjoints survivants

Graphiques de synthèse



Graphiques de synthèse

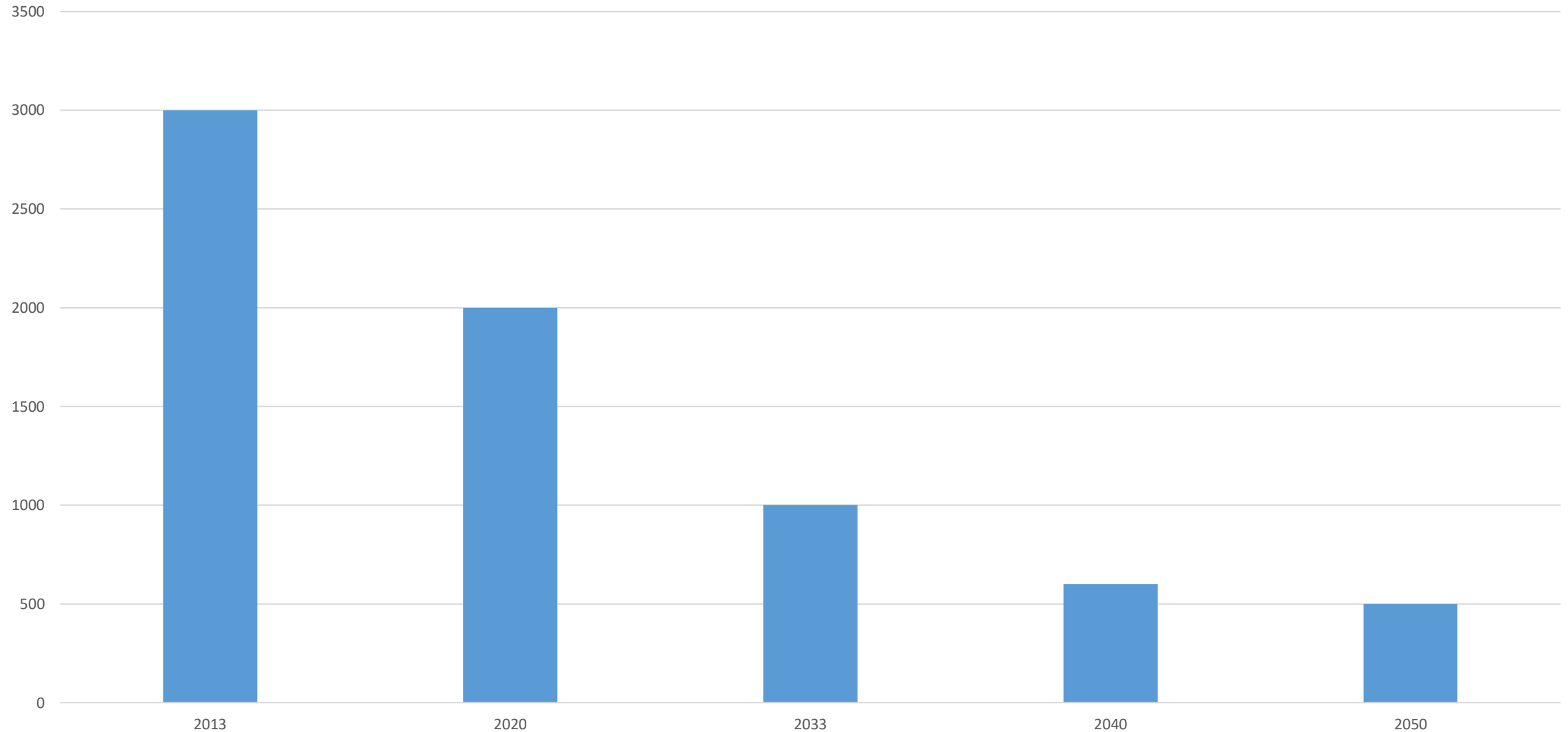
Courbe d'évolution de la répartition entre droit direct et droit dérivé



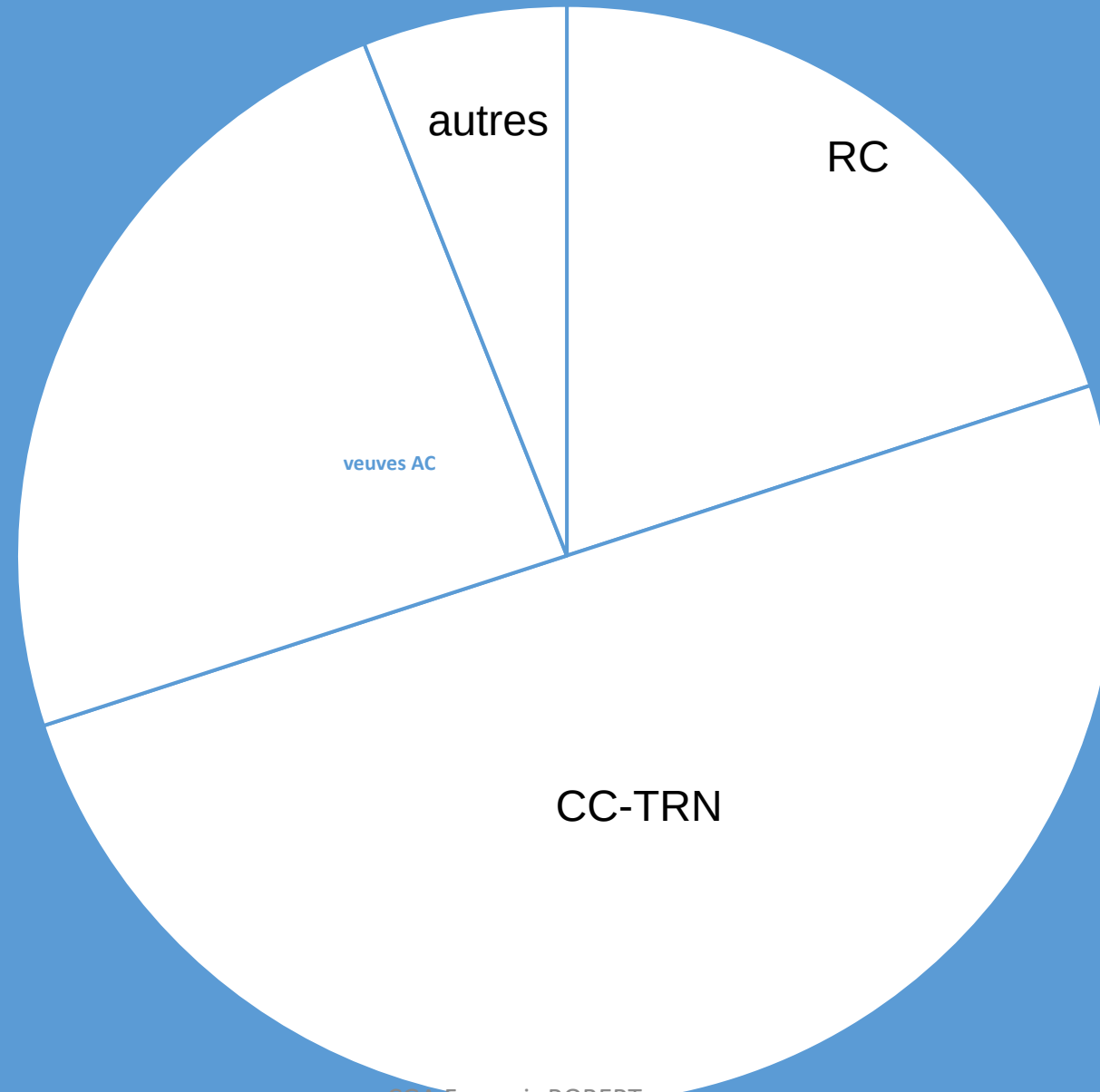
Dix constats

1. Le nombre de ressortissants diminuera de 80 % entre 2013 et 2040
2. Le niveau de 500 000 constitue un seuil infranchissable à la baisse au XXI^e siècle
3. Les titulaires de la retraite du combattant vont devenir minoritaires
4. La répartition entre ressortissants de droit direct et de droit dérivé s'inscrit dans un mouvement de balancier très accentué
5. La 2^e génération étant désormais quasiment éteinte (pertes nombreuses entre 2013 et 2020), la 3^e génération restera durablement majoritaire parmi les anciens combattants pensionnés
6. La majorité des combattants sera issue des OPEX dans moins de 10 ans, mais ils ne seront pas pensionnés
7. Les veuves d'anciens combattants vont devenir majoritaires
8. La catégorie des orphelins de guerre est vouée à disparaître
9. Il restera toujours des pensionnés au titre des PMI
10. L'importance symbolique des ayants cause de PMI est sans commune mesure avec leur importance numérique

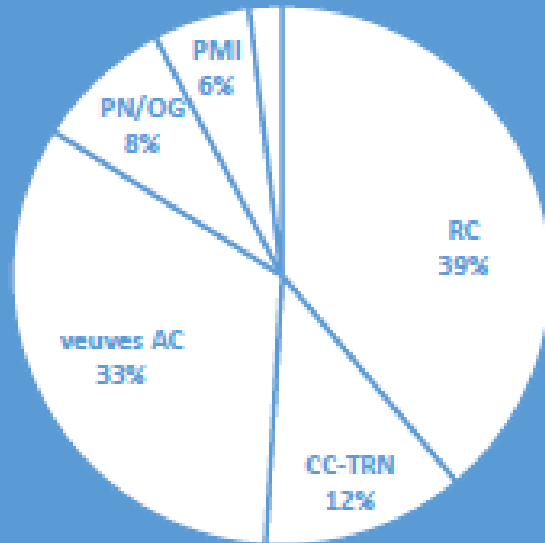
Principales étapes de l'évolution du nombre de ressortissants de l'ONACVG (en milliers)



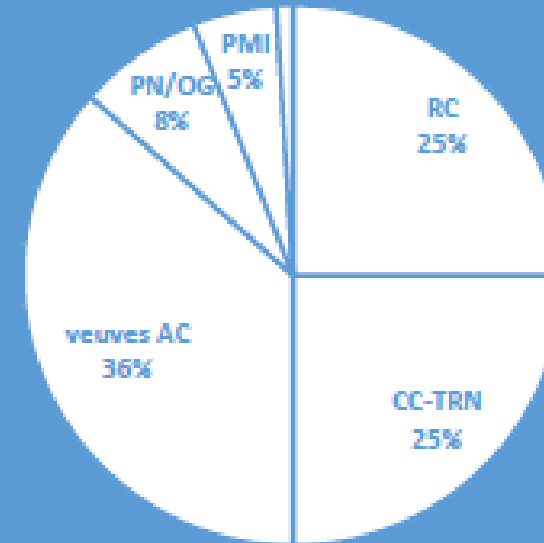
RÉPARTITION À TERME DES PRINCIPALES CATÉGORIES DE RESSORTISSANTS



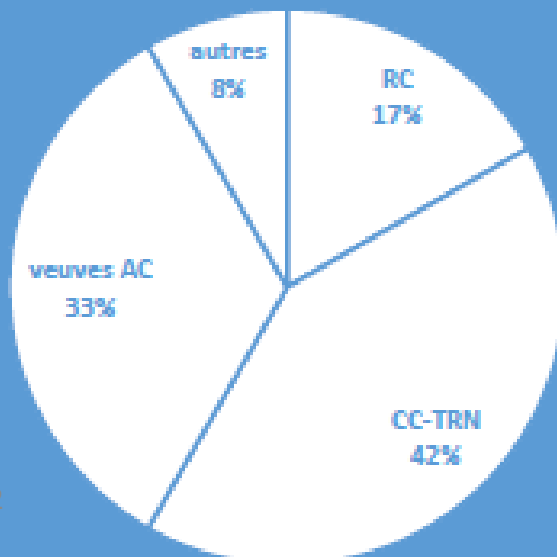
2020: DEUX MILLIONS



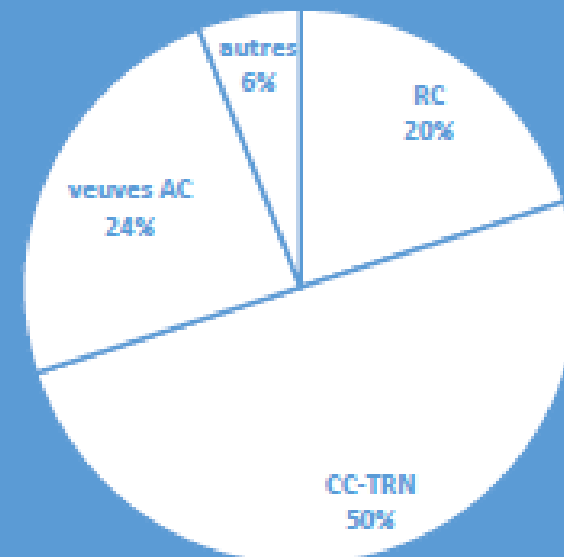
2032: UN MILLION



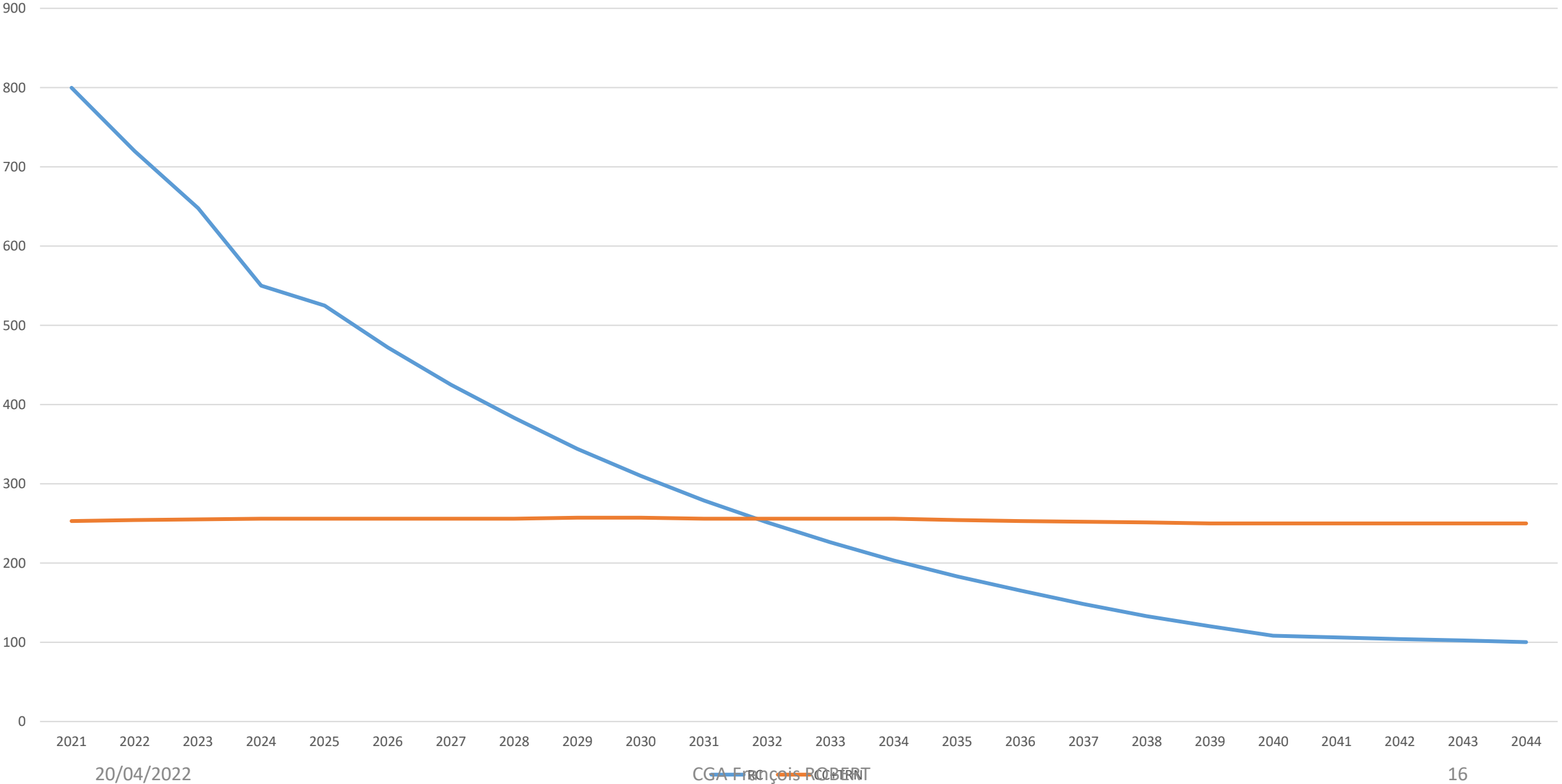
2040: 600 000



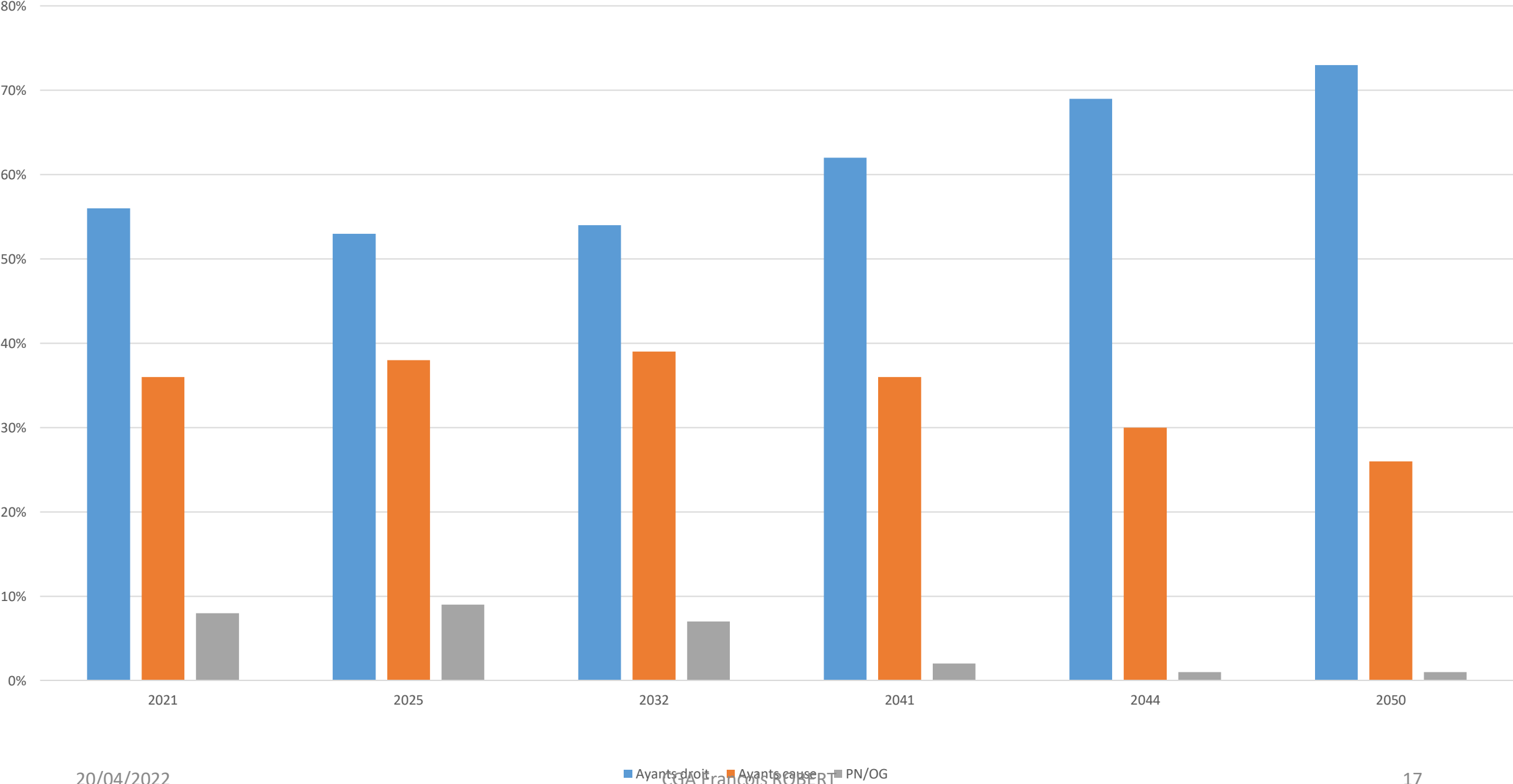
2050: 500 000



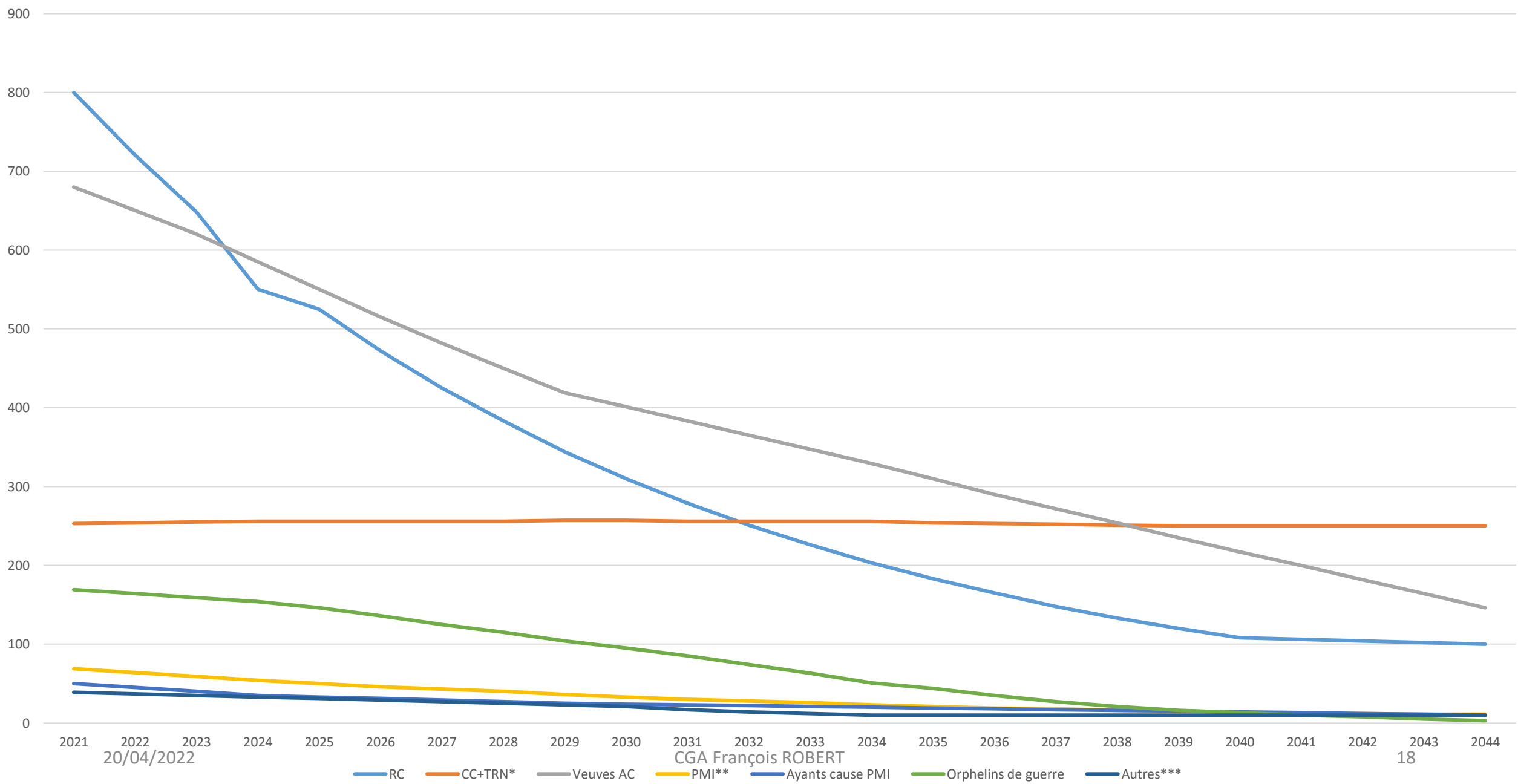
Les anciens combattants issus des OPEX seront majoritaires avant 2030



Evolution de la répartition entre ayants droit et ayants cause



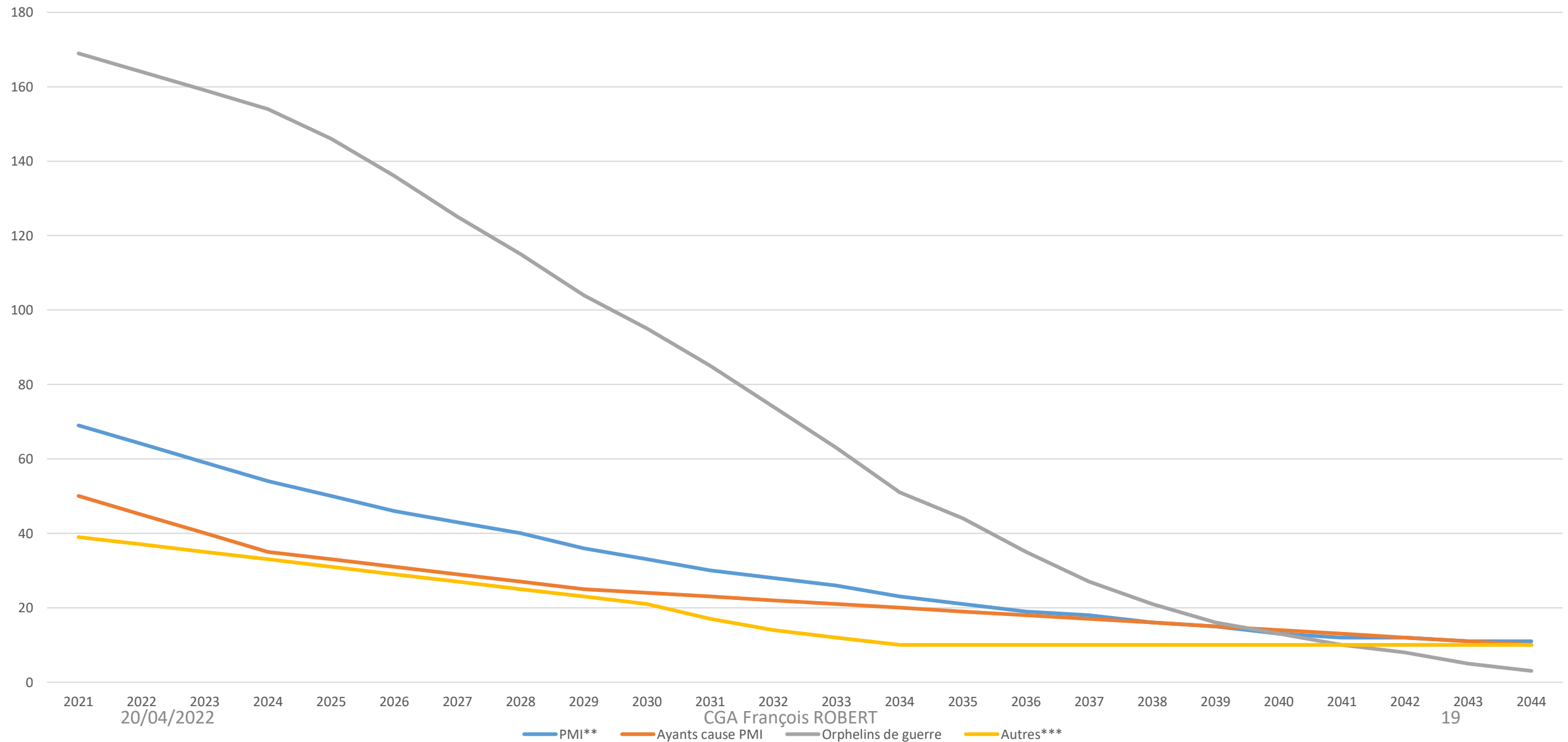
Evolution des principales catégories de ressortissants de l'ONAC



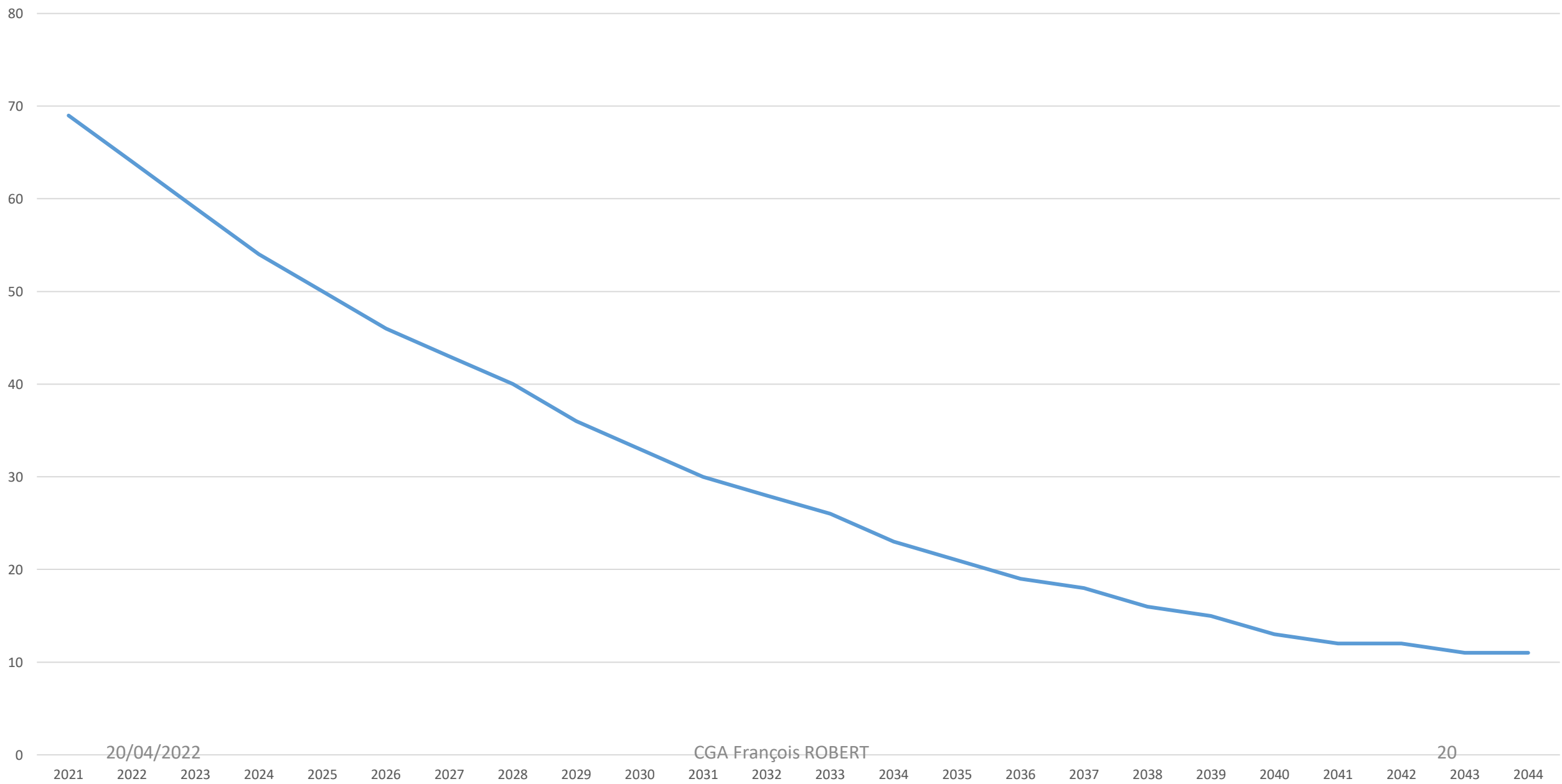
20/04/2022

CGA François ROBERT

La catégorie des orphelins est en extinction lente



PMI sans cumul avec une CC



1. Caractéristiques de la mission
2. Principaux résultats
3. Conséquences et enjeux

Conséquences et enjeux

Rappel du ROP de 2015 de la Cour des comptes

A l'échéance 2023, les combattants issus des OPEX représenteront la presque totalité des ayants droit. Ce constat renforce encore la nécessité d'une remise à plat du modèle d'organisation départementale de l'Office, les anciens des OPEX s'organisant plus en associations « régimentaires » que dans les associations « classiques » d'anciens combattants à ramifications locales. Mais au-delà, cette mutation, qui s'ajoute à l'évolution des missions, montre l'essoufflement du modèle historique et la nécessité de revoir l'organisation de l'action de l'Etat en la matière. Cette évolution pourrait être plus rapide encore, si le projet, très récemment évoqué par le ministre de la Défense, d'élargir les conditions d'obtention de la carte du combattant pour les militaires ayant servi en OPEX, se confirmait⁸. La Cour rappelle sa position déjà exprimée dans le relevé d'observations définitives en date du 7 mai 2014, sur « la retraite du combattant » soulignant que les avantages associés à la carte de combattant notamment une retraite spécifique, ont aujourd'hui moins de sens dans le cadre d'une armée professionnelle qu'à une époque où l'armée française s'appuyait sur une large conscription dans un contexte où les outils de protection sociale étaient moins développés. Elle préconise donc que le ministère de la Défense se penche sur l'intérêt de maintenir un tel avantage et cela, d'autant plus rapidement s'il souhaite augmenter substantiellement le nombre de cartes distribuées.

- Cette affirmation ne trouve aucune confirmation dans la présente étude: les combattants d'AFN représenteront 92 % des titulaires de la retraite du combattant (RC) en 2023 et resteront majoritaires parmi les ayants droit jusqu'à l'horizon 2030.
- La « 3^e génération du feu », celle des combattants d'AFN et leurs ayants-cause (veuves et orphelins), va dominer numériquement le monde combattant pendant encore une bonne vingtaine d'années.

Conséquences et enjeux

- L'organisation de l'ONACVG dans les territoires est confortée par le COP 2020-2025 et par un soutien politique constant.
- Le présent rapport apporte des arguments dans le sens de cette orientation:
 - La population des ressortissants est en grande majorité âgée et probablement moins à l'aise avec les outils d'administration numérique qu'utilisent volontiers les générations plus jeunes.
 - Ces ressortissants sont sensibles à la notion de proximité.
 - Il paraît par ailleurs nécessaire de maintenir cette proximité au profit des veuves d'anciens combattants, qui peuvent être encore moins mobiles et habiles avec les outils numériques que leurs conjoints décédés.
 - Réduire le réseau de l'ONACVG aurait un impact avant tout sur cette catégorie, constituée des conjoints survivants des combattants de la 3^e génération, qui sera la plus nombreuse pendant les vingt ans à venir

Conséquences et enjeux

- L'amélioration de l'efficacité de l'office en matière de solidarité passe donc par le maintien de son réseau territorial
- L'ONACVG doit poursuivre ses efforts en vue de mieux connaître ses ressortissants.
- A défaut de l'organisation d'un réseau associatif propre aux générations des OPEX, l'office aura dans les prochaines années les plus grandes difficultés à mobiliser des anciens combattants majoritairement non pensionnés et dont la trace est perdue.
- Renouer le lien avec ces combattants, qui constitueront à terme la majorité de ses ressortissants, représente sans doute le prochain défi majeur que l'office devra relever.

Mission CGA n°20-120 sur l'évolution du
nombre de ressortissants de l'ONACVG

Questions-réponses